



### Test CACES® R486 Plates-formes Elévatrices Mobiles de Personnel – Cat. A et B

#### CERTIFICATION

N° D-599-11

#### PUBLIC

Candidat au test CACES® R486 Plates-formes Elévatrices Mobiles de Personnel de catégorie :

**A** : PEMP à élévation verticale, dont la translation est possible uniquement lorsque la plate-forme est en position basse (**1A**) ou dont la translation peut être commandé depuis la plate-forme lorsqu'elle est en position haute (**3A**).

**B** : PEMP à élévation multidirectionnelle, dont la translation est possible uniquement lorsque la plate-forme est en position basse (**1B**) ou dont la translation peut être commandé depuis la plate-forme lorsqu'elle est en position haute (**3B**).

**Avec ou sans option « porte-engins ».**

#### PRE REQUIS

Avoir suivi et validé la formation à la conduite en sécurité PEMP (Réf. TRIHOM : M161 / M162)

OU

Justifier d'une attestation de suivi établie par l'employeur ou un Organisme de Formation

ET

Se munir d'une photo d'identité et des EPI suivants : chaussures de sécurité, gants, protections auditives et vêtements réfléchissant

#### DUREE ET NB DE CANDIDATS (\*)

1 jour (7 heures)

6 stagiaires maximum / session

(\*) Variables selon le nombre d'Unités de Test (UT)

#### OBJECTIF GENERAL

Permettre à l'employeur d'attester les connaissances et le savoir-faire pour la conduite en sécurité de la catégorie de plates-formes élévatrices mobiles de personnel concernée, une des prescriptions nécessaires pour délivrer une autorisation de conduite

#### CONTENU

##### ■ Epreuve théorique :

- Identique pour toutes les catégories de PEMP
- Questionnaire de 100 questions
- Thèmes évalués : connaissances générales, technologie et stabilité, exploitation, entretien

##### ■ Epreuve pratique :

- Spécifique à chaque catégorie de PEMP avec ou sans option « porte-engins »
- Grille d'évaluation avec critères
- Thèmes évalués : prise de poste et mise en service, adéquation, mise en place, conduite et manœuvres, fin de poste et maintenance. Option « porte-engins » : chargement de la PEMP, préparation au transport, de l'arrimage et déchargement de la PEMP

#### MOYENS

- **Pédagogiques** : Procédure de test et documents d'évaluation certifiés
- **Techniques** : Au sein d'un Centre de Déroulement de Test (CDT) TRIHOM ou en entreprise avec tous les équipements et matériels requis
- **D'encadrement** : Personne qualifiée dénommée « testeur » habilité par TRIHOM.

**EVALUATION** : Epreuves théorique et pratique.

**VALIDATION** : En cas de réussite aux 2 épreuves, délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES® R486). Valable 5 ans.

En cas de non réussite à l'une des 2 épreuves, délivrance d'une attestation de compétences afin de conserver le bénéfice de la partie réussie pendant 12 mois.